



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2023_122_PM

Objet : Remise en fonction du feu tricolore Pont-Royal RD7N
Le Maire de la Commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, 2212-2, 2213-1, 2213-2 et les suivants,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R411-1 à R.411-9 et R411-25 à R.411-28, ainsi que R417-10,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

Considérant la demande formulée par la société « SNEF » sise à Avignon, sollicitant l'autorisation de faire des travaux de remise en fonction du feu tricolore sur la RD7N Pont Royal du :

Mercredi 4 au vendredi 13 octobre 2023

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la sécurité des usagers et le bon déroulement de ces travaux.

ARRETE :

Article 1 : La société SNEF sise à Avignon est autorisée à effectuer des travaux de remise en fonction du feu tricolore sur la RD7N Pont-Royal **du mercredi 4 au vendredi 13 octobre 2023.**

Article 2 : Durant cette période, sur la voie citée dans l'article 1 la circulation et le stationnement seront réglementés en fonction des besoins.

- La vitesse sera limitée à 30Km/h
- La circulation sera alternée manuellement ou par des feux tricolores.

Article 3 : la signalisation et les dispositions nécessaires seront mises en place par le pétitionnaire pour permettre l'application du présent arrêté, qui sera tenu responsable des accidents pouvant survenir, par défaut ou insuffisance de signalisation.

Article 4 : Les véhicules contrevenants au présent arrêté seront considérés comme gênant au sens des dispositions de l'article R 417-10 du code de la route.

Article 5 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la Directrice générale des services
- Madame la Directrice des services techniques
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- Madame la commandante de la brigade de gendarmerie de Mallemort

-Une copie sera adressée à :

- Société SNEF

Fait à Mallemort, le 02 Octobre 2023

Hélène GENTE
Maire de Mallemort

